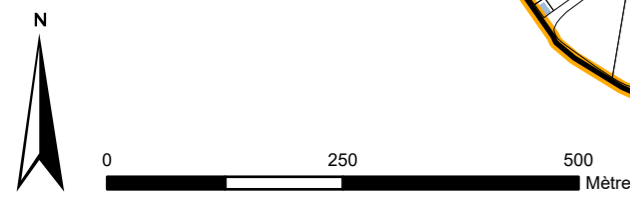
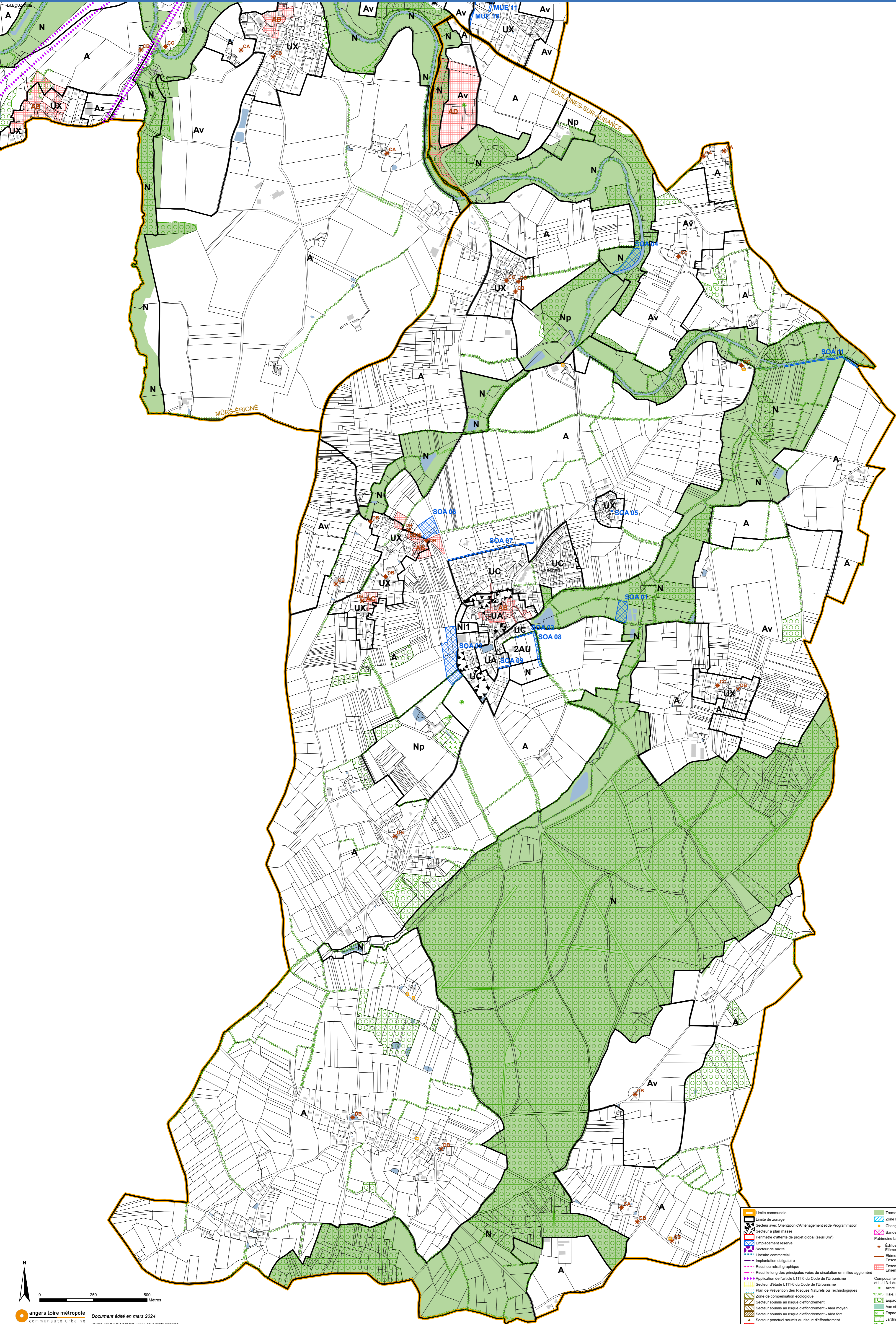


Commune de Soulaines-sur-Aubance



	Limite communale		Trame Verte et Bleue
	Limite de zonage		Zone humide avérée
	Secteur avec Orientation d'Aménagement et de Programmation		Changement de destination
	Secteur à plan masse		Bande A des secteurs UxA
	Périmètre d'étude de projet global (peut être)		Patrimoine bâti identifié au titre du L-151-19 du Code de l'urbanisme :
	Emplacement réservé		Élément de petit patrimoine local (mairie, lavoir, ouvrage hydraulique)
	Secteur de mixité		Élément de petit patrimoine local (mur/muret) ou Ensemble bâti séquentiel (front bâti)
	Linéaire commercial		Ensemble bâti séquentiel ou Ensemble bâti séquentiel (lot/rue)
	Implantation obligatoire		Composantes végétales identifiées au titre des L-151-19, L-151-23 et L-151-1 du Code de l'urbanisme :
	Recul ou retrait graphique		Arbre remarquable
	Recul le long des principales voies de circulation en milieu aggloméré		Haie, espèce et alignement d'arbres
	Application de l'article L111-6 du Code de l'urbanisme		Espace boisé classé
	Secteur d'étude L111-6 du Code de l'urbanisme		Axe structurant paysager
	Zone de compensation écologique		Espace paysager à préserver
	Secteur soumis au risque d'éffondrement		Jardin patrimonial
	Secteur soumis au risque d'éffondrement - Aléa fort		Présence arborée reconnue
	Secteur ponctuel soumis au risque d'éffondrement		Coeur d'îlot
	Zone non sédimentaire		
	Hydrographie		